

BB VISION

les experts de la vision des tout-petits



UNE PRISE EN CHARGE PAR UN PERSONNEL IDENTIFIÉ, QUALIFIÉ ET FORMÉ

Vous aurez l'assurance d'être accompagné dans le choix de l'équipement de votre enfant par des opticiens diplômés, spécialisés dans la vision du bébé et formés régulièrement. Professionnel de santé, votre opticien est engagé dans le respect du secret médical et de toute information concernant votre enfant. Vous les reconnaîtrez au badge Bébé-vision, véritable identifiant de compétences.

UN CONSEIL ÉCLAIRÉ ET OBJECTIF CORRESPONDANT RIGOREUSEMENT AUX BESOINS VISUELS DE L'ENFANT

Les conseils prodigués ne peuvent l'être que dans l'intérêt supérieur du patient. Les besoins exprimés par les patients sont respectés au maximum de la faisabilité technique et jamais au détriment du soin. La prescription est respectée, en cas de modification de prescription, vous êtes informé ainsi que votre ophtalmologiste. Respect du décret du 13.12.2018 -III spécifications relatives aux montures : une monture dans un matériau adapté parfaitement ajusté à la morphologie de l'enfant.



UN DEVIS NORMALISÉ, DES SERVICES DÉTAILLÉS ET EXPLIQUÉS DANS UN LANGAGE USUEL

Votre conseiller saura clairement vous expliquer les caractéristiques techniques, les services et garanties. Il vous établira un devis conforme aux dispositions de l'arrêté du 29 août 2019 paru au JO n° 0207 du 06/09/2019.

RESPECT DU PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE ET DE SUIVI IMPOSÉ PAR BÉBÉ VISION

Un protocole de prise en charge et de suivi est défini en collaboration avec les ophtalmologistes, orthoptistes et opticiens spécialistes. Respect des obligations légales en vigueur en matière de matériovigilance et traçabilité.



DES ÉCHANGES RÉGULIERS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ VISUELLE

Votre opticien informe régulièrement votre ophtalmologiste et votre orthoptiste des évolutions techniques relatives à la vision de l'enfant.

MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA SOLIDARITÉ

Votre opticien met tout en œuvre pour préserver l'environnement (recyclage des déchets papier et verres de présentation, utilisation de matériaux à faible impact environnemental, maîtrise du bilan carbone). Vos anciennes lunettes sont récoltées, triées et recyclées auprès d'associations humanitaires.

